

Roselyne Bachelot annonce aujourd'hui le cadre dans lequel pourront se tenir les festivals d'été 2021

→ La ministre de la Culture a réuni aujourd'hui des responsables de festivals de musiques actuelles, des organisations et fédérations professionnelles pour évoquer la situation des festivals du printemps et de l'été 2021. L'objectif est d'avoir une saison des festivals 2021, pour cela le Gouvernement propose un cadre clair et un dispositif d'accompagnement économique.

Il est indispensable de pouvoir donner de la visibilité et des hypothèses de travail fiables aux festivals qui doivent, en ce début d'année, décider de la tenue et du format de leur édition 2021.

→ Cette exigence a conduit le gouvernement à définir un cadre, avec deux paramètres de particulière importance. Les organisateurs de festivals (en salles comme en plein air) sont incités à imaginer des formats différents avec une jauge maximale de public de 5.000 spectateurs, avec distanciation, sur un même site et pour un même événement- comme celle qui était en vigueur l'été dernier. Des modalités d'accueil du public en configuration assise.

Ce cadre devra être précisé sous la forme de protocoles sanitaires spécifiques, en concertation avec les professionnels, et soumis à la validation du Centre de crise sanitaire et du Centre interministériel de crise.

→ Les deux enjeux majeurs sont d'éviter la disparition de festivals et d'inciter les festivals à adapter leur format pour permettre une saison festivalière en 2021.

- Pour les festivals qui seraient contraints d'annuler dès maintenant, l'Etat poursuivra leur accompagnement.
- Pour les festivals qui adapteront leur événement, des aides sectorielles dédiées seront prévues sous la forme d'un mécanisme de compensation des pertes d'exploitation.
- Enfin, dans l'hypothèse d'une dégradation de la situation sanitaire qui entraînerait une annulation de l'événement, le dispositif de compensation pourrait être adapté en mécanisme d'indemnisation, sous la forme d'un fonds assurantiel public. Ces deux derniers mécanismes seront financés par un même fonds de 30 M€. Comme en 2020, cet accompagnement sera porté et mis en œuvre à la fois par le CNM et par les DRAC. Par ailleurs, des aides pour les captations de spectacles seront également mises en œuvre: une enveloppe de 15M€ sera consacrée aux captations toutes disciplines confondues (théâtre, musique, danse et autres esthétiques).

→ Nous devons agir ensemble pour qu'il y ait des festivals en 2021, c'est indispensable pour les artistes, pour les publics, pour les équipes et pour les territoires qui vivent souvent au rythme des festivals.